

**RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER  
SEANCE DU 20 MARS 2003**

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
<b>Point n° 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Scientifique du 20 février 2003</b>	Le Conseil Scientifique adopte à l'unanimité (28 voix) une motion de protestation quant à la baisse et/ou le gel annoncé des crédits aux EPST, en particulier le CNRS.	DRRE Cabinet Présidentiel
<b>Point n° 2 - Désignation d'un universitaire à la Délégation Régionale à la Recherche Clinique de Midi-Pyrénées</b>	Le Conseil Scientifique en signe de soutien aux EPST décide de suspendre la séance par 12 voix pour, 7 voix contre et 6 abstentions.	
<b>Point n° 3 - Désignation d'un suppléant usager à la Cellule Opérationnelle du Conseil Scientifique</b>	Ce point est reporté à une séance ultérieure.	
<b>Point n° 4 - Répartition des différentes enveloppes du BQR 2003 : Actions fléchées et Actions sur appel d'offres</b>	Ce point est reporté à une séance ultérieure.	
<b>Point n° 5 - Bilan d'activité du Collège des Etudes Doctorales</b>	Ce point est reporté à une séance ultérieure.	
<b>Point n° 6 - Proposition d'attribution du titre de Docteur Honoris Causa 2003 : examen des candidatures</b>	Ce point est reporté à une séance ultérieure.	
<b>Point n° 7 – Questions diverses</b>	Ce point est reporté à une séance ultérieure.	

A Toulouse, le 8 septembre 2003

Professeur Jean François SAUTEREAU